

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (directeur d'hôpital)

Fonctions (profil proposé)

Directeur des finances, de la facturation et du contrôle de gestion

Affectation à 90 % au Centre hospitalier de Perpignan et à 10 % à l'hôpital de proximité de Prades
Poste à temps plein (100 %)

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Classe normale ou hors classe)

2,6 adjoint classe normale ; 2,7 adjoint hors classe

Centre hospitalier (ou direction commune) : **Centre hospitalier de Perpignan**

Adresse :

20 avenue du Languedoc
BP 49954
66046 Perpignan cedex 9

Accès par : voiture personnelle ou transports en commun (bus). La ville de Perpignan est traversée par l'autoroute A9 ; elle dispose d'une gare TGV, d'une gare routière et d'un aéroport international.

Personne à contacter : M. Barthélémy MAYOL, directeur
secretariat.general@ch-perpignan.fr / 04-68-61-67-04 ou 04-68-61-65-77.

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Premier établissement public de santé du département des Pyrénées-Orientales, situé au quatrième rang régional (après les trois CHU) par son volume d'activité, le Centre hospitalier de Perpignan a pour mission d'offrir des services diagnostiques et d'assurer :

- toute la gamme des soins aigus en médecine, chirurgie et obstétrique (735 lits et places MCO)
- l'hémodialyse (26 places)
- les soins de suite et de réadaptation (38 lits)
- les soins de longue durée (198 lits)
- les soins à domicile (100 places)
- l'hospitalisation à domicile (60 places)

Le Centre hospitalier de Perpignan est l'établissement support du GHT Aude-Pyrénées. Il est chargé d'assurer certaines fonctions pour le compte des autres établissements : stratégie d'informatisation, politique d'achats, formation. Ce Groupement se compose des établissements suivants :

- Perpignan
- Narbonne
- Prades (Direction commune avec le Centre hospitalier de Perpignan)
- Port-La Nouvelle

- Lézignan-Corbières
- Thuir

Le Centre hospitalier de Perpignan est membre de plusieurs GCS(MS) dont :

- le GCS Alli@nce imagerie
- le GCS Centre de médecine nucléaire du Roussillon
- le GCS Pôle de santé du Roussillon
- le GCSMS Centre gérontologique du Roussillon
- le GCS Saint-Jean cardiologie
- le GCS dialyse en Conflent

Le Centre hospitalier de Perpignan dispose d'un plateau technique complet et performant :

- 16 salles de bloc dont 2 salles d'imagerie interventionnelle + 1 salle CathLab
- 1 robot chirurgical 4ème génération Da Vinci
- 4 salles d'accouchement
- 3 scanners dont 1 mixte
- 3 IRM
- 2 gamma-caméras et 2 TEPSCAN
- 40 générateurs de dialyse

Le Centre hospitalier de Perpignan en chiffres (2022) :

- 2 322 naissances
- 90 072 passages aux urgences
- 80 168 entrées en hospitalisation
- 451 695 consultations
- 17 570 interventions au bloc opératoire

Ressources humaines :

- 392,41 ETP PM
- 2 722,91 ETP PNM

Le budget de fonctionnement du Centre hospitalier de Perpignan était en 2022 de 374 millions d'euros dont :

- 354 155 k€ pour le budget principal (MCO)
- 13 808 k€ pour le budget B (USLD)
- 1 746 k€ pour le budget N (SSIAD)
- 4 121 k€ pour le budget C (IFSI)
- 16 k€ pour le budget A (dotation non affectée)
- 365 k€ pour le budget G (GHT)

Les comptes de l'établissement, à l'équilibre budgétaire, sont certifiés sans réserve.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

Adjoint en charge des finances, de la facturation et du contrôle de gestion.

Membre du Codir.

Affectation à 90 % au Centre hospitalier de Perpignan et à 10 % à l'hôpital de proximité de Prades.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

- Élaboration des documents budgétaires (EPRD, PGFP, décisions modificatives, rapports infra-annuels, compte financier, rapport financier...) du Centre hospitalier de Perpignan et de l'hôpital de proximité de Prades
- Élaboration des documents budgétaires du GCS Alli@nce imagerie et du GCS Centre de médecine nucléaire du Roussillon
- Élaboration du rapport annuel du Directeur
- Élaboration, mise en place et exploitation de tableaux de bord budgétaires et financiers (suivi des produits de titre 1 ; pilotage des financements Fir et Migac et des produits de titres 2 & 3)
- Dialogue permanent avec le Département d'information médicale afin de dynamiser et optimiser les produits de titre 1
- Élaboration, mise en place et exploitation de tableaux de bord de contrôle de gestion et de comptes de résultat analytiques par services et pôles
- Réalisation de la statistique annuelle des établissements de santé et du retraitement comptable
- Réponses aux enquêtes de l'Agence régionale de santé, du Conseil régional, du Conseil départemental et des autres acteurs institutionnels publics ou privés
- Dialogue permanent avec la Direction générale des finances publique et la Caisse primaire d'assurance maladie des Pyrénées-Orientales
- Suivi de la trésorerie et de la dette
- Mise en place et suivi des processus assurant la fiabilisation et/ou la certification des comptes financiers
- Réalisation d'études, de travaux de synthèse, relatifs au domaine d'activité
- Rédaction de notes de synthèse relatives au domaine d'activité
- Veille spécifique au domaine d'activité
- Pilotage de l'accueil physique, des admissions, de la facturation
- Co-pilotage de l'identitovigilance avec le Département d'information médicale
- Facturation, recouvrement et reversement de l'activité libérale des praticiens
- Suivi de la certification des comptes
- Présentations régulières aux instances de l'établissement
- Planification des activités et des moyens du service, contrôle et reporting
- Encadrement hiérarchique N + 1 de deux attachés d'administration hospitalière et d'un ingénieur en chef à Perpignan
- Encadrement fonctionnel d'un attaché d'administration hospitalière à Prades

Directeur référent de pôle :

Directeur référent du pôle neurologie, cardiologie, pneumologie et rééducation.

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

Créer les conditions du maintien de l'équilibre budgétaire.

Pilotage budgétaire et financier des projets Ségur structurants (passages en CRIT 1, 2 et 3 notamment)

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

Une expérience réussie dans les fonctions de directeur des finances serait appréciée.

Connaissances particulières requises / prévues :

Très bonnes connaissances du système sanitaire en général et des hôpitaux publics en particulier.

Diplôme(s) de l'enseignement supérieur.

Formation à l'École des hautes études en santé publique (EHESP), de préférence celle de directeur d'hôpital.

Compétences professionnelles requises / prévues :

Maîtrise de la comptabilité publique.

Capacité à présenter de manière claire et synthétique les enjeux financiers et les documents budgétaires.

Aptitude à travailler en équipe.

Qualités managériales.

Autres informations

Pas de logement de fonction mais versement de l'indemnité compensatrice.

Parking au sein du Centre hospitalier.

Accès à un restaurant-self pour le déjeuner.

Crèche du personnel (si place disponible).

Déplacements réguliers à l'hôpital de proximité de Prades (des voitures de service sont mises à disposition).